

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (SDESR) : UNE VISION AMBITIEUSE POUR 2030



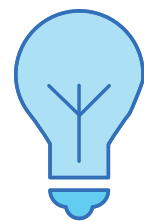


SOMMAIRE

Contexte et cadre stratégique	4
Programme d'actions	6
Ambition 1 : Consolider l'offre de formation et de recherche au service des jeunes et du territoire	6
Cible A : Conforter l'attractivité des sites d'ESR	6
Cible B : Accompagner le développement de l'offre de formation	7
Cible C : Soutenir le développement des activités de recherche	8
Cible D : Renforcer la contribution de l'ESR au service des besoins sanitaires et sociaux	9
Ambition 2 : Renforcer les spécificités costarmoricaines	10
Cible E : Développer le potentiel en numérique, photonique et cybersécurité	11
Cible F : Devenir un pôle de référence en sciences du vivant	12
Cible G : Développer la dynamique « matériaux »	14
Cible H : Déployer la spécificité « enseignement artistique et culturel »	15
Axe transversal : Valoriser l'écosystème territorial de l'ESR	16
Évaluation des actions du schéma	18



CONTEXTE ET CADRE STRATÉGIQUE



Le 25 septembre 2017, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité un cadre stratégique pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans la continuité de cette dynamique, un Schéma Départemental de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SDESRI), validé début 2019, a concrétisé la volonté de développer le potentiel départemental d'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) en définissant un portefeuille d'actions structuré autour de 9 cibles. Ce programme d'actions prévu pour la période 2019-2021 a fait l'objet d'une évaluation à l'été 2021. Cette évaluation, mais également les contributions de l'ensemble des acteurs et actrices de l'ESR, ont permis d'engager une réflexion prospective pour l'actualisation du SDESRI pour la période 2024-2030. **Le schéma proposé est en effet le fruit d'un travail collaboratif élaboré dans le cadre de 6 réunions de membres du Comité départemental d'orientation stratégique (CDOS). Ces ateliers de travail ont permis de partager les points de vues et d'envisager des pistes stratégiques communes pour le schéma départemental.**

Un tel schéma conforte la volonté de l'Assemblée départementale d'œuvrer pour l'égalité des chances de tous les jeunes en matière d'enseignement supérieur. Le soutien aux campus de proximité de Guingamp, Lannion et Saint-Brieuc/Ploufragan, s'inscrit dans cette perspective de proposer aux familles costarmoricaines une offre de formation variée, accessible tant géographiquement qu'économiquement. **Les jeunesses sont multiples, le Conseil départemental a à cœur de les accompagner à travers la politique qu'il mène pour les solidarités humaines ou les collèges notamment. La politique de l'ESR a pour ambition de permettre aux jeunes qui le souhaitent de poursuivre des études supérieures, courtes ou longues, professionnelles ou généralistes.** La diversité des compétences scientifiques et technologiques existant sur le territoire, ainsi que le vivier d'alternantes, d'alternants et de stagiaires, contribuent au dynamisme économique du territoire.

Par ailleurs les enjeux liés aux transitions environnementales et numériques sont aujourd'hui incontournables et ont été pleinement intégrés dans l'élaboration du plan d'actions proposé.



L'objectif stratégique du SDESR est double :

Consolider et développer l'offre de formation et de recherche au service des jeunes et du territoire, favorisant ainsi la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur

Renforcer les spécificités costarmoricaines pour valoriser les atouts scientifiques et technologiques d'une part au service du territoire départemental, d'autre part au sein de la dynamique régionale adoptée en avril 2023, dans le cadre de la stratégie régionale des transitions économiques et sociales

Le SDESR est donc structuré autour de ces 2 ambitions, complétées par un axe transversal « Valoriser l'écosystème territorial d'ESR ». Ces ambitions sont déclinées en cibles puis en actions.

Conscient de l'importance que le potentiel d'ESR revêt, tant en termes de réponses aux attentes des jeunes et de leurs familles que d'impacts sur de multiples champs, en particulier économiques et sanitaires, le Conseil départemental propose une vision stratégique ambitieuse de l'ESR, à l'horizon 2030, s'appuyant sur l'ensemble des parties prenantes de l'ESR.

Il fera l'objet d'une évaluation partielle annuelle, d'un bilan à mi-parcours et d'une revoyure en 2027 afin de s'adapter au mieux aux changements du secteur dynamique et en constante évolution qu'est l'enseignement supérieur et la recherche.

Au total le SDESR est décliné autour de 8 cibles et un axe transversal, se concrétisant par 28 actions, la majorité s'adressant à tous les champs de l'ESR, seules 11 étant dédiées à un domaine spécifique.

L'architecture du SDESR 2024-2030 est donc la suivante :

AMBITION 1 : CONSOLIDER L'OFFRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE AU SERVICE DES JEUNES ET DU TERRITOIRE

Cible A : Conforter l'attractivité des sites ESR

Cible B : Accompagner le développement de l'offre de formation

Cible C : Soutenir le développement des activités de recherche

Cible D : Renforcer la contribution de l'ESR au service des besoins sanitaires et sociaux

AMBITION 2 : RENFORCER LES SPÉCIFICITÉS COSTARMORICAINES

Cible E : Développer le potentiel en numérique, photonique et cybersécurité

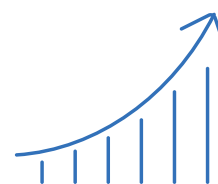
Cible F : Devenir un pôle de référence en sciences du vivant

Cible G : Développer la dynamique « matériaux »

Cible H : Déployer la spécificité « enseignement artistique et culturel »

AXE TRANSVERSAL : VALORISER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL DE L'ESR

Ambition 1 : Consolider l'offre de formation et de recherche au service des jeunes et du territoire



CIBLE A : CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DES SITES D'ESR

Aujourd'hui l'offre d'enseignement supérieur est principalement répartie sur 3 sites accueillant plus de 1 000 étudiants et étudiantes : Guingamp, Lannion et Saint-Brieuc/Ploufragan. Le Conseil départemental souhaite contribuer à l'attractivité de ces sites en participant aux investissements liés aux infrastructures et bâtiments, en concertation avec les collectivités territoriales. Le Conseil départemental contribue à cet objectif non seulement dans le cadre du présent SDESR mais également par la mobilisation d'autres financements par exemple via Terre d'Armor Habitat.

Une action « générique », déclinée opérationnellement au niveau de chaque agglomération en fonction des besoins identifiés et des accords de co-financements entre les collectivités, l'État et éventuellement d'autres opérateurs, contribue à cette cible A.

Le développement du Campus Mazier de Saint-Brieuc a poussé les deux universités historiques, l'Université de Rennes et l'Université de Rennes 2 et les collectivités locales, Saint-Brieuc Armor Agglomération et le Conseil départemental, à définir les contours de leur partenariat par une convention d'objectifs et de moyens qui sera signée en 2024. Par cette convention les deux universités et les deux collectivités réaffirment leur volonté commune d'œuvrer au dynamisme du Campus Mazier, en offrant des formations supérieures de qualité, des conditions d'études et de recherche favorables, au sein du Campus de proximité. La Convention d'objectifs et de moyens prévoit la création d'un Conseil d'orientation du Campus, instance d'orientation stratégique, au sein de laquelle siègeront les 4 parties. Une deuxième action a pour objectif de faciliter sa mise en œuvre

PROPOSITION D' ACTIONS

- **Action A.1 Cofinancer des infrastructures de l'ESR**
- **Action A.2 Accompagner les universités dans le cadre de la COM relative au campus Mazier**

CIBLE B : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION



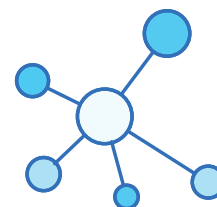
Consolider et développer l'offre de formation sur le territoire est un enjeu majeur pour offrir aux néo-titulaires du baccalauréat en Côtes d'Armor un large éventail d'opportunités de poursuites d'études dans le territoire. La jeunesse est un atout tant en termes d'animation des villes que de potentiel de création d'activités et plus globalement d'innovation. L'offre de formation de proximité est un facteur d'égalité des chances pour les jeunes et leurs familles. Par ailleurs certains cursus rares ou particulièrement réputés contribuent à l'attractivité du département en attirant des étudiants de l'ensemble de la Bretagne voire de la France et de l'étranger.

Le Conseil départemental souhaite contribuer à l'élargissement, tant qualitativement que quantitativement, de l'offre de formation en apportant un soutien lié à l'acquisition d'équipements pédagogiques ou aux coûts de fonctionnement pour la mise en place ou la phase de démarrage de nouveaux cursus.

Ce soutien concerne potentiellement tous les domaines. Une attention particulière sera portée à la dynamique de développement de cursus universitaires dans le secteur médical ou en lien avec la santé et le bien-être. Outre la poursuite du développement des filières santé, d'autres cursus peuvent être confortés dans le territoire tels que le Master de psychologie de l'UCO ou le Master STAPS parcours APAS Handicap et Vieillesse. Par ailleurs, le développement de cursus de formation, parcours ou modules, fruit de collaborations inter-établissements et/ou interdisciplinaires sera regardé avec attention. Ceux-ci seront inscrits dans le cadre d'une formation conduisant à la délivrance d'un diplôme national ou d'un diplôme d'État.

PROPOSITION D'ACTIONS

- **Action B.1 Soutenir les investissements pour le développement de l'offre de formation**
- **Action B.2 Contribuer à l'amorçage de nouveaux cursus de formation**



CIBLE C : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Le rayonnement, la notoriété et l'attractivité des sites d'ESR dépendent de la diversité et de la qualité de l'offre de formation, mais également du potentiel de recherche présent localement. L'existence de ce potentiel de recherche est ainsi souvent un préalable au développement de cursus de niveau master. Les avancées scientifiques nourrissent les contenus des formations, elles sont également primordiales pour le développement économique du territoire.

L'un des objectifs de cette cible est de favoriser le développement de la dynamique scientifique dans les Côtes d'Armor. Le Conseil départemental cofinancera des allocations doctorales dans tous les domaines afin d'accroître les activités scientifiques au niveau départemental. Ce cofinancement pourra intervenir dans le cadre du dispositif régional (AREDD) ou de tout autre cofinancement public ou privé. Le soutien du Conseil départemental à la recherche doctorale fera l'objet d'un appel à candidatures annuel ouvert aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les travaux de recherche doctorale devront se dérouler dans un laboratoire du territoire ou avoir comme objet les Côtes d'Armor.

Un suivi du nombre de doctorants et doctorantes, y compris CIFRE, présents sur le territoire départemental sera assuré. Un soutien pourra être apporté aux initiatives visant à animer et fédérer l'ensemble des jeunes chercheuses et jeunes chercheurs.

Les activités de recherche nécessitent l'accès à des équipements de pointe souvent très coûteux. Les cofinancements des collectivités permettent aux laboratoires et centres de recherche costarmoricaïns d'acquérir des équipements de pointe et d'entrer ainsi dans un cercle vertueux de développement des collaborations scientifiques et de plus grande attractivité pour les personnels de l'enseignement et de la recherche mais également les étudiantes et étudiants.

Dans un objectif d'émulation scientifique et de croisement entre filières, des événements techniques ou scientifiques seront soutenus. Ceux-ci, régulièrement organisés par les centres d'innovation technologiques, favorisent en effet des échanges souvent fructueux entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise.

PROPOSITION D' ACTIONS

- **Action C.1 Renforcer l'attractivité de la recherche pour les jeunes par le cofinancement d'allocations doctorales**
- **Action C.2 Soutenir les laboratoires de recherche costarmoricaïns par le cofinancement d'équipements de recherche**
- **Action C.3 Soutenir des actions communes à plusieurs opérateurs (événements, journées techniques, etc.) sur des thématiques d'importance pour le territoire**

CIBLE D : RENFORCER LA CONTRIBUTION DE L'ESR AU SERVICE DES BESOINS SANITAIRES ET SOCIAUX

Depuis la loi d'août 2017, la Région a une compétence étendue pour la gestion des formations sanitaires et sociales et réalise, à ce titre, un Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS).

Ce schéma intègre pleinement les problématiques de vieillissement et de spécificités sanitaires des populations ainsi que celles de la désertification médicale.

Le Conseil départemental, en écho à ses compétences dans le domaine social et en cohérence avec son Schéma des Solidarités Humaines, souhaite accompagner les actrices et les acteurs de l'ESR qui contribuent, par leur offre de formation ou leurs activités de recherche, à répondre aux besoins sanitaires et sociaux de la population costarmoricaine.

PROPOSITION D' ACTIONS

- **Action D.1 Soutenir la réalisation de travaux de recherche et d'activités de recherche-action en lien avec les problématiques du territoire**
- **Action D.2 Encourager les actions d'innovation et de transfert de technologie en synergie avec d'autres filières (numérique, photonique et cybersécurité, matériaux...)**

Action D.3 Contribuer à la réussite en PASS et tendre vers l'ouverture d'une deuxième année du cycle 1 de médecine

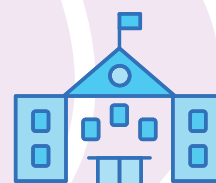
Action D.4 Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité pour l'implantation de nouvelles filières paramédicales en lien avec le SRFSS

L'action D.1 vise à multiplier les opportunités d'ancrage des professionnelles, des professionnels et de celles et ceux en devenir en soutenant des travaux de recherche, y compris des projets de recherche action, menés par des praticiennes, praticiens, des chercheurs, chercheuses ou des étudiantes, étudiants.

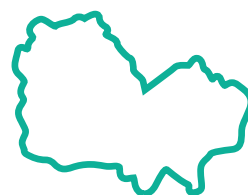
Afin de soutenir la concrétisation des initiatives transversales attendues dans le cadre de l'action D2 mais également d'alimenter les réflexions nécessaires aux autres actions, un groupe de travail « Santé et ESR » piloté par le Conseil départemental des Côtes d'Armor pourra être mis en place.

Le Parcours d'accès spécifique santé (PASS) ouvert sur le site universitaire Madeleine Marzin du Campus Mazier poursuit sa progression et attire un grand nombre de jeunes aspirant à poursuivre des études de santé. Ce parcours doit néanmoins être consolidé, la réussite des étudiantes et étudiants favorisée, afin d'envisager l'ouverture d'une deuxième année du premier cycle des études de médecine. En complément, l'action D4 permettra le financement d'étude d'opportunité et de faisabilité pour l'implantation de cursus de formations en santé, paramédicales ou non.

Par ailleurs, les efforts de transversalité au sein de la collectivité seront poursuivis afin d'assurer une forte cohérence des actions menées et un impact significatif pour notre territoire et sa population. À titre d'exemple, dans le cadre de son plan d'attractivité médicale, le Conseil départemental des Côtes d'Armor et le Groupement hospitalier territorial d'Armor ont signé une convention pour financer une allocation destinée à celles et ceux qui sont en dernière année de formation en soins infirmiers. En contrepartie de cette allocation elles et ils devront s'engager à exercer un an et demi dans le département.



Ambition 2 : Renforcer les spécificités costarmoricaines



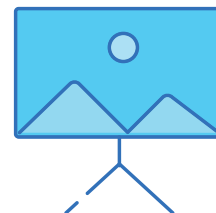
Seul département breton à ne pas accueillir le siège d'une université de plein exercice, les Côtes d'Armor ont néanmoins développé des pôles de compétences majeurs, en synergie avec les acteurs socio-économiques dans différents domaines. Ces pôles de compétences sont reconnus et rayonnent à des niveaux régionaux, nationaux voire internationaux.

Cette seconde ambition couvre donc les 4 domaines phares en termes d'ESR du territoire :

- Numérique, photonique et cybersécurité
- Sciences du vivant
- Matériaux
- Enseignement artistique et culturel

Ces 4 domaines scientifiques bénéficient également des actions précédemment décrites, mises en place dans le cadre de l'ambition 1. Ne sont donc indiquées ci-après que les actions spécifiques à ces thématiques.

CIBLE E : DÉVELOPPER LE POTENTIEL EN NUMÉRIQUE, PHOTONIQUE ET CYBERSÉCURITÉ



Le Département des Côtes d'Armor est aujourd'hui, grâce au potentiel implanté au sein du territoire de Lannion Trégor Communauté l'un des pôles régionaux majeurs dans les domaines du numérique, de la photonique et de la cybersécurité. Dans la continuité du SDESRI 2019-2021, la nécessité de poursuivre le renforcement du potentiel départemental dans ces 3 domaines, dont les interactions sont croissantes comme l'illustre l'intitulé du CMQ numérique, photonique et cybersécurité, est évidente.

Un second enjeu est de développer des liens entre cet écosystème et les différents domaines d'application (ex. : agriculture, santé, tourisme, ...). L'agriculture de précision illustre parfaitement les enjeux de tels croisements. Les domaines de la photonique et du numérique sont aujourd'hui porteurs de technologies et de progrès pour de nombreuses filières (agriculture, santé,...). Plusieurs des partenaires ont d'ores et déjà engagé des actions visant à renforcer les liens avec d'autres filières et contribuer ainsi à une dynamique de fertilisation croisée.

Le Conseil départemental entend encourager et amplifier ces initiatives afin d'irriguer l'ensemble des filières et des pôles d'excellence présents sur le territoire.

L'importance et l'excellence de ce domaine sont confirmées par plusieurs labélisations :

- > Le Pôle de compétitivité « Images et réseaux »,
- > L'implantation renforcée de l'IRT B-Com,
- > Le CMQ « numérique, photonique et cybersécurité » porté par le lycée Le Dantec à Lannion

Outre le riche écosystème situé dans le territoire de Lannion Trégor Communauté (l'ENSSAT, la Technopole Anticipa, l'IUT de Lannion, les lycées Le Dantec et Bossuet à Lannion, Savina à Tréguier, ...), le CNAM propose des formations en lien avec la cyberdéfense et plusieurs lycées (ex. : lycées Chaptal et Freyssinet à Saint Brieuc, lycée Jules Verne à Guingamp) participent au CMQ « numérique, photonique et cybersécurité ».

PROPOSITION D'ACTIONS

- **Action E.1 Soutenir l'écosystème RFI, en particulier le cluster Photonics Bretagne**
- **Action E.2 Encourager les actions concertées avec d'autres filières en particulier Sciences du vivant et Santé**



CIBLE F : DEVENIR UN PÔLE DE RÉFÉRENCE EN SCIENCES DU VIVANT

Les sciences du vivant, avec au premier plan l'agriculture et l'alimentation, sont un enjeu majeur tant au niveau national que régional. Dans le prolongement de la Breizh COP, l'élaboration de la S3 (Smart Spécialisation Strategy) en Bretagne a confirmé l'identification de 5 domaines d'innovation stratégique (DIS) dont « Économie alimentaire du bien manger pour tous » et « Économie de la santé et du bien-être pour une meilleure qualité de vie » qui intègre la logique « One Health ».

La feuille de route du DIS « Économie alimentaire du bien manger pour tous » vise à répondre à 3 objectifs :

- > Développer une agriculture et une aquaculture durable, responsable et performante, via un accompagnement des transitions environnementales, énergétiques, numériques, économiques et sociales ;
- > Faire du secteur agroalimentaire breton un leader européen de la maîtrise des procédés ;
- > Répondre aux nouvelles attentes sociétales et de consommation pour conquérir de nouveaux marchés.

Le département accueille un potentiel très significatif dans ce domaine avec une grande diversité d'acteurs de l'ESRI qui apportent leurs compétences au service de ces enjeux, tels que l'IUT de Saint-Brieuc, l'ANSES, le CEVA, le Cnam, Innozh mais également de nombreux lycées.

Aujourd'hui les enjeux scientifiques et technologiques dans le domaine des sciences du vivant nécessitent des mutualisations en termes d'équipements, mais également des synergies en termes de compétences afin d'être en mesure d'aborder de nouveaux champs scientifiques ou d'offrir un spectre de services élargi. La structuration du potentiel de R&D costarmoricaïn dans le domaine des sciences du vivant est donc une dynamique que le Conseil départemental entend encourager et accompagner. Il apporte son soutien au développement des actions de ces différents acteurs et favorise leur mise en réseau, tant pour faciliter la recherche fondamentale et appliquée, que pour développer des projets pédagogiques communs.

Conscient que les enjeux de la transition alimentaire ne relèvent pas des seules approches technologiques, même si celles-ci jouent un rôle majeur, le Conseil départemental souhaite soutenir la recherche en SHS appliquées aux sciences du vivant. En effet, les évolutions induites en termes de pratiques professionnelles mais également de consommation et d'attentes sociétales nécessitent de disposer de capacités d'analyse et d'anticipation à différentes échelles (nationale, régionale, par filière,...) mais également au sein même des territoires dans une perspective de recherche action.

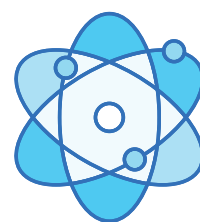
En termes de formation, le Département bénéficie de la présence de plusieurs établissements proposant des spécialités relatives aux sciences du vivant. Installé au cœur du Zoopôle de Ploufragan, technopole rassemblant entreprises et laboratoires spécialisés dans la sécurité alimentaire, la santé et la production animale, les biotechnologies, l'Institut Boussingault aura pour objectif de proposer des formations, du bac+1 au bac+8 combinant les sciences du numérique aux domaines de la microbiologie, de la zootechnie et de l'agroécologie. Sa construction est cofinancée par le Département dans le cadre du Contrat de Plan État-Région.

De surcroît, plus d'une dizaine d'établissements (lycées, MFR, CFA,...) proposent sur le territoire des formations de niveau bac+2, BTS ou BTSA, dans le domaine de l'agro-alimentaire et des champs connexes (ex : mécanique agricole,...). Les personnes nouvellement diplômées de ces établissements souhaitent parfois poursuivre leur parcours avec un cursus de niveau licence. Des offres de formation existent au sein de l'IUT de Saint-Brieuc (ex : licence pro Management de l'innovation de la production et de la sécurité alimentaire (MIPSA),...) néanmoins il paraît pertinent de mener une réflexion approfondie et une démarche de concertation afin d'explorer des opportunités complémentaires en partenariat avec les établissements proposant des cursus de BTS ou BTSA, des formations bac+ 3 et bac+5, ainsi qu'avec les différentes tutelles. Des liens seront également à tisser avec l'Institut Boussingault.



PROPOSITION D' ACTIONS

- **Action F.1 Mettre en réseau et soutenir les centres d'innovation technologique et les plateformes technologiques (CEVA, Innozh, Pôle Cristal,...)**
- **Action F.2 Soutenir la structuration du potentiel de R&D**
- **Action F.3 Soutenir le déploiement de l'Institut Boussingault, composante du Cnam dédiée aux sciences du vivant**
- **Action F.4 Soutenir les partenariats avec les établissements proposant des BTS et BTSA**
- **Action F.5 Favoriser le développement d'activités de recherche dans le domaine des SHS appliquées aux sciences du vivant par le cofinancement d'études exploratoires**



CIBLE G : DÉVELOPPER LA DYNAMIQUE « MATÉRIAUX »

Au regard des forts enjeux environnementaux liés aux matériaux, le pôle universitaire briochin, qui dispose d'un écosystème relatif aux matériaux allant de la formation menant à un BUT ou un titre d'ingénieur, à la recherche, en passant par l'accompagnement à l'innovation proposé par Innozh Composite, aura à cœur d'œuvrer à la transformation en profondeur du secteur.

Il existe aujourd'hui en Côtes d'Armor une offre de formation diversifiée dans le domaine des matériaux en particulier composites. Plusieurs établissements sont actifs dans ce domaine tant au niveau de l'offre de formation que des activités de R&D :

- > ESIR
- > IUT de Saint-Brieuc (département Sciences et Génie des Matériaux)
- > IUT de Lannion (Département Mesures Physiques)
- > Lycée Joseph Savina à Tréguier (DN MADE Matériaux)

Le BTS CPI du lycée Chaptal n'est pas centré sur ce domaine mais dispose d'équipements complémentaires.

Dans le cadre de l'axe 1 commun à l'ensemble des thématiques, des synergies entre les 5 établissements proposant des cursus d'enseignement supérieur sont envisageables. Des thématiques transversales telles que le recyclage ou l'écoconception, par exemple, peuvent être un point d'entrée commun y compris pour l'organisation d'évènements conjoints et le développement de projet de recherche.

PROPOSITION D' ACTIONS

- **Action G.1 Soutenir le développement de l'ESIR à Saint-Brieuc**
- **Action G.2 Soutenir la plateforme de technologie Innozh composite**

CIBLE H : DÉPLOYER LA SPÉCIFICITÉ

« ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL »



Le département accueille depuis 2019 l'INSEAC qui a vocation à coordonner et animer les réseaux de l'éducation artistique et culturelle au niveau national. Début 2020, la convention portant création d'un Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a été signée par l'État, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la ville de Guingamp. L'INSEAC est porteur de nombreux projets et doit être conforté dans son développement et son rayonnement au niveau départemental, tant au niveau de ces activités de formation et de recherche que dans une perspective de diffusion de nouvelles approches et méthodologies auprès de l'ensemble des milieux concernés.

Une déclinaison, au niveau du territoire, de la mission de coordination et d'animation de l'EAC permet d'ancrer encore davantage l'INSEAC dans la réalité costarmoricaine et d'apporter son expertise à des initiatives multiples. Un travail conjoint sera mené au sein du Conseil départemental avec la Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel.

Le campus d'excellence de l'EAC en Bretagne a pour raison d'être, d'accompagner, de renforcer, de structurer les filières professionnelles impliquées dans la politique publique d'Éducation à l'art et par l'art, à la culture, au patrimoine. Structuré autour de l'INSEAC et du Lycée Savina de Tréguier, son envergure est régionale et nationale.

S'inscrivant dans une ambition nationale, ce CMQ d'excellence est de par sa localisation et la qualité des travaux menés, une opportunité pour le territoire d'être précurseur en termes d'éducation artistique et culturelle pour tous et toutes.

PROPOSITION D'ACTIONS

- **Action H.1 Soutenir le développement de l'INSEAC**
- **Action H.2 Soutenir les actions conjointes de l'INSEAC avec la sphère locale de l'ESR en complémentarité avec les actions existantes (ex. : PREAC, ...)**

Axe transversal : Valoriser l'écosystème territorial de l'ESR



Cet axe transversal traduit la volonté du Conseil départemental à la fois d'informer l'ensemble de la population sur le potentiel existant et ses évolutions, mais également d'animer cet écosystème dans le cadre de ses compétences.

Plusieurs acteurs (ex. : Universités, technopôles, ...) et collectivités (Région, Agglomération, ...) assurent d'ores et déjà des actions en faveur de la vie étudiante à des échelles différentes. Le Conseil départemental a mis en place, dans le cadre de sa politique Jeunesse, avec succès depuis plusieurs années des opérations couvrant l'ensemble du territoire. Ces actions seront poursuivies et enrichies d'actions particulières vis-à-vis des des élèves de collège.

Le portail de l'Enseignement supérieur et de la recherche, site internet déployé par le Département, sera enrichi. Porte d'entrée des lycéennes et lycéens et de leurs familles vers l'enseignement supérieur, le portail se veut être un outil simple et accessible sur les formations supérieures, leurs débouchés et sur les actualités des établissements.

L'information sur les formations est un enjeu majeur pour une orientation réussie des jeunes vers l'enseignement supérieur. En sus du développement du portail de l'ESR, le Département soutient différentes actions en faveur de l'orientation. À ce titre, il participe au salon Sup'Armor. Ce salon regroupe les établissements d'enseignement supérieur bretons, il est fréquenté par les lycéennes et lycéens, particulièrement les classes de première et terminale, à la recherche d'informations complètes sur les opportunités d'études.

Liée à l'orientation des jeunes, l'égalité femmes-hommes est au cœur de la formation. Le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas épargné par les inégalités de genre. Le choix des formations est encore trop souvent guidé par des stéréotypes de genre, ce qui conduit à l'existence de cohortes quasi exclusivement masculines dans certains domaines de formations tels que l'informatique ou la cyberdéfense et quasi exclusivement féminines dans des formations menant à des métiers du soin telles que sciences infirmières. Des actions luttant contre ce phénomène de société pourront donc être soutenues et encouragées par le Département.

L'orientation des étudiantes et étudiants est aussi influencée par leur connaissance du monde social et économique, c'est pourquoi des actions de sensibilisation dans ce domaine, ainsi que dans le domaine de l'entrepreneuriat pourront être accompagnées par le Département.

Par ailleurs, le Conseil départemental assurera la collecte, la diffusion et l'exploitation de données en matière d'ESR, un suivi de l'évolution du potentiel de recherche, en particulier relatif aux doctorantes et doctorants, sera aussi mis en place. L'ensemble des données et informations ainsi collectées alimentera le portail Internet *sup.cotesdarmor.fr*, leur analyse permettra également le développement de l'observatoire de l'ESR en Côtes d'Armor, outil d'aide à la décision. Ces données analysées et partagées permettront d'alimenter les réflexions des acteurs et actrices en vue de l'élaboration de leur stratégie autour du recrutement, de la parité, de l'autocensure, de la mise en avant de l'attractivité des Côtes d'Armor. Cet observatoire fournira un support pour mieux connaître les besoins du territoire en termes d'ESR et permettre notamment l'exploration de nouvelles formations, y compris de niche.

Rendez-vous annuel organisé par le Conseil départemental, les Assises mettent en lumière les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche autour d'une thématique d'importance pour le territoire. Cette manifestation scientifique accessible à toutes et tous permet de nombreux échanges et renforce les réseaux inter-professionnels, facilitant ainsi les croisements de filières et les projets collaboratifs.

L'enjeu pour la réussite de la mise en œuvre du SDESR est de poursuivre la démarche de co-construction, d'adaptation et de suivi d'une feuille de route ambitieuse associant toutes les personnes concernées. Plusieurs niveaux d'animation sont nécessaires en fonction des modalités de coordination existantes par ailleurs, de la coordination des personnes impliquées sur des domaines transversaux ou de l'organisation d'évènements ponctuels. Le Conseil départemental assurera donc, si nécessaire et en l'absence d'autres instances préexistantes, l'animation de groupes de suivi. Pour certaines actions, il peut être nécessaire de mettre en place un comité opérationnel restreint faisant un point pour la mise en œuvre d'opérations sur tout le territoire. Le Comité départemental d'orientation stratégique sera réuni pour assurer un suivi effectif de la mise en œuvre du schéma.

PROPOSITION D'ACTIONS

- **Action T.1 Animer et actualiser le portail départemental de l'enseignement supérieur**
- **Action T.2 Valoriser la recherche doctorale et les actions de sensibilisation sur les formations en tension par la communication via le portail de l'ESR et les Assises**
- **Action T.3 Développer l'Observatoire de l'ESR en Côtes d'Armor comme outil de pilotage du Schéma ESR**
- **Action T.4 Valoriser la recherche en Côtes d'Armor par l'organisation des Assises départementales de la Recherche et de l'Innovation**
- **Action T.5 Soutenir les événements d'information et d'orientation (Salon SupArmor) et les actions de sensibilisation à l'égalité Femmes-Hommes**

ÉVALUATION DES ACTIONS DU SCHÉMA

AMBITION 1 : CONSOLIDER L'OFFRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE AU SERVICE DES JEUNES ET DU TERRITOIRE

Cibles et actions	Indicateurs de suivi
Cible A : Conforter l'attractivité des sites ESR	
Action A1 : Cofinancer des infrastructures de l'ESR	<ul style="list-style-type: none"> - Montant des financements engagés - Nombre et fonction des bâtiments rénovés ou construits
Action A2 : Accompagner les universités dans le cadre de la COM sur le Campus Mazier	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la COM et des conventions d'application
Cible B : Accompagner le développement de l'offre de formation	
Action B1 : Soutenir les investissements pour le développement de l'offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Montant des financements engagés - Nombre et fonction des équipements acquis
Action B2 : Contribuer à l'amorçage de nouveaux cursus de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux cursus ouverts - Niveau de formation - Adéquation avec les besoins du territoire - Évolution du nombre des effectifs étudiants et du nombre de diplômes délivrés - Évolution du nombre des personnels enseignants
Cible C : Soutenir le développement des activités de recherche	
Action C1 : Renforcer l'attractivité de la recherche pour les jeunes : Cofinancement d'allocations doctorales	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'allocations doctorales attribuées - Nombre de contrats doctoraux annuels dans les laboratoires
Action C2 : Cofinancer des projets de recherche (équipements et fonctionnement)	<ul style="list-style-type: none"> - Montant des financements engagés - Nombre et fonction des équipements acquis - Nombre de projets de recherche accompagnés
Action C3 : Soutenir des actions communes à plusieurs opérateurs (événements, journées techniques, etc.) sur des thématiques d'importance pour le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de manifestations organisées et taux de participation - Nombre de projets inter-filières - Impact pour le territoire
Cible D : Renforcer la contribution de l'ESR au service des besoins sanitaires et sociaux	
Action D1 : Soutenir la réalisation de travaux de recherche et d'activités de recherche-action en lien avec les problématiques du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets accompagnés - Nombre de chercheurs, chercheuses, praticiennes et praticiens dans les domaines sanitaires et sociaux impliqués dans les projets - Impact pour le territoire
Action D2 : Encourager les actions d'innovation en synergie avec d'autres filières (numérique et photonique, matériaux, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets accompagnés - Nombre d'opérateurs du territoire impliqués
Action D3 : Contribuer à la réussite en PASS et tendre vers l'ouverture d'une deuxième année du cycle 1 de médecine	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étudiantes et étudiants en PASS au campus Mazier, en LAS et PASS en 2^e année MMOPK
Action D4 : Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité pour l'implantation de nouvelles filières paramédicales en lien avec le SRFSS et favoriser la création de nouvelles formations en cohérence avec les besoins du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Une étude réalisée

AMBITION 2 : RENFORCER LES SPÉCIFICITÉS COSTARMORICAINES

Cible E : Développer le potentiel en numérique, photonique et cybersécurité

Action E1 : Soutenir l'écosystème RFI, en particulier le cluster Photonics Bretagne

- Nombre de projets accompagnés
- Nombre parties prenantes impliquées sur le territoire, impact des projets sur le développement du territoire

Action E2 : Encourager les actions concertées avec d'autres filières en particulier sciences du vivant et santé

- Nombre de projets inter-filières menés.
- Nombre parties prenantes impliquées sur le territoire, impact des projets sur le développement du territoire

Cible F : Devenir un pôle de référence en sciences du vivant

Action F1 : Mettre en réseau et soutenir les centres d'innovation technologique et les plateformes technologiques du territoire

- Nombre de projets menés par les CIT et plateformes

Action F2 : Soutenir la structuration du potentiel de R&D

- Nombre de projets de recherche menés

Action F3 : Accompagner le déploiement de l'institut Boussingault

- Construction du bâtiment, installation dans les locaux, création des formations et accueil des premières cohortes d'étudiants et d'étudiantes
- Évolution du nombre d'enseignantes-chercheuses et d'enseignants-chercheurs

Action F4 : Favoriser les partenariats avec les établissements proposant des BTS et BTSA

- Liens effectifs entre les différents établissements proposant des formations supérieures en sciences du vivant
- Nombre de diplômés et diplômées BTS/BTSA poursuivant un cursus sur le territoire dont en alternance

Action F5 : Réaliser des études exploratoires pour le développement d'activités de recherche dans le domaine des SHS appliquées aux sciences du vivant

- Réalisation d'une étude impliquant des acteurs du territoire
- Reconnaissance scientifique (ex : partenariat avec une UMR, ...)

Cible G : Développer la dynamique « matériaux »

Action G1 : Soutenir le développement de l'ESIR à Saint-Brieuc

- Augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans la formation de l'ESIR à Saint-Brieuc par rapport au nombre de 2023-2024

Action G2 : Soutenir la plateforme de technologie Innozh Composite

- Stabilisation de la plateforme
- Nombre de projets menés par Innozh composite

Cible H : Déployer la spécificité « enseignement artistique et culturel »

Action H1 : Accompagner le développement de l'INSEAC du Cnam

- Nombre de population en cours d'étude / en doctorat

Action H2 : Soutenir les actions conjointes en EAC au bénéfice de l'ESR

- Nombre de projets accompagnés
- Nombre d'opérateurs du territoire impliqués

AXE TRANSVERSAL : VALORISER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL DE L'ESR

Action T1 : Animer et actualiser le portail de l'enseignement supérieur	- Nombre de visites, écart par rapport au niveau de 2023
Action T2 : Valoriser la recherche doctorale et les actions de sensibilisation sur les formations en tension par la communication via le portail de l'ESR et les Assises	- Création de rubriques dédiées - Nombre d'actualités sur ces sujets
Action T3 : Développer l'Observatoire de l'ESR en Côtes d'Armor comme outil de pilotage du schéma ESR	- Création des indicateurs et des outils méthodologiques - Taux de participation des partenaires du territoire - Publication sur dat'Armor ou sur le portail de l'ESR des éléments collectés
Action T4 : Valoriser la recherche en Côtes d'Armor par l'organisation des Assises départementales de la Recherche et de l'Innovation	- Organisation des Assises - Nombre de personnes participant aux Assises, représentativité des partenaires du territoire
Action T5 : Soutenir les événements d'information et d'orientation (salon Sup'Armor), les actions d'initiation au monde économique et social et à l'entrepreneuriat, ainsi que les actions de sensibilisation à l'égalité Femmes-Hommes	- Nombre de visites au salon sup'Armor - Nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation
Action T6 : Poursuite du Conseil départemental d'Orientation Stratégique (CDOS)	- 1 à 2 réunions par an en fonction de l'actualité

Département des Côtes d'Armor
9 place du Général de Gaule CS 42371
22023 Saint-Brieuc Cedex 1